- 9680 -

- Trismare -

RO25223

Library

of the

University of Toronto

Ve8
204

C.29

Calloet

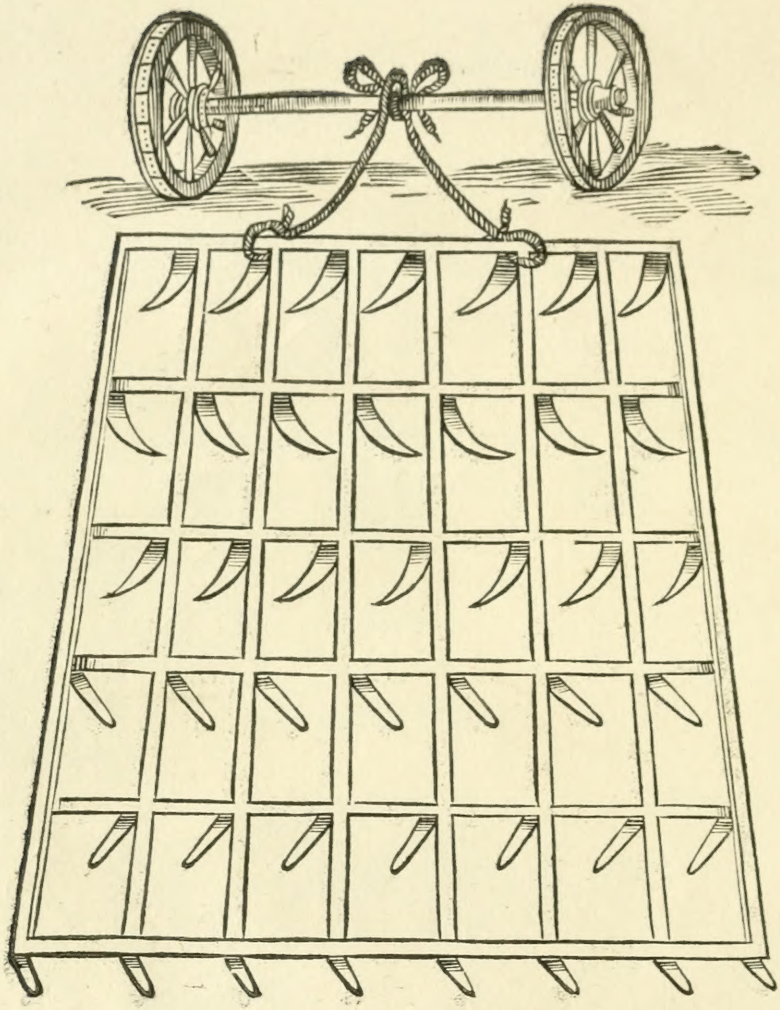

Rasteau ou Herse composée de 21. dents de Charruë, & 22. cheuilles de fer, d'vn pied de long, qui rend la terre fort legere & menuë.

Loge ſans frais, pour conſeruer les raues & naueaux pendant l'Hyuer, les tenir à couuert de la pluye, & les empeſcher de pourir.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/moyenpovravgment00call

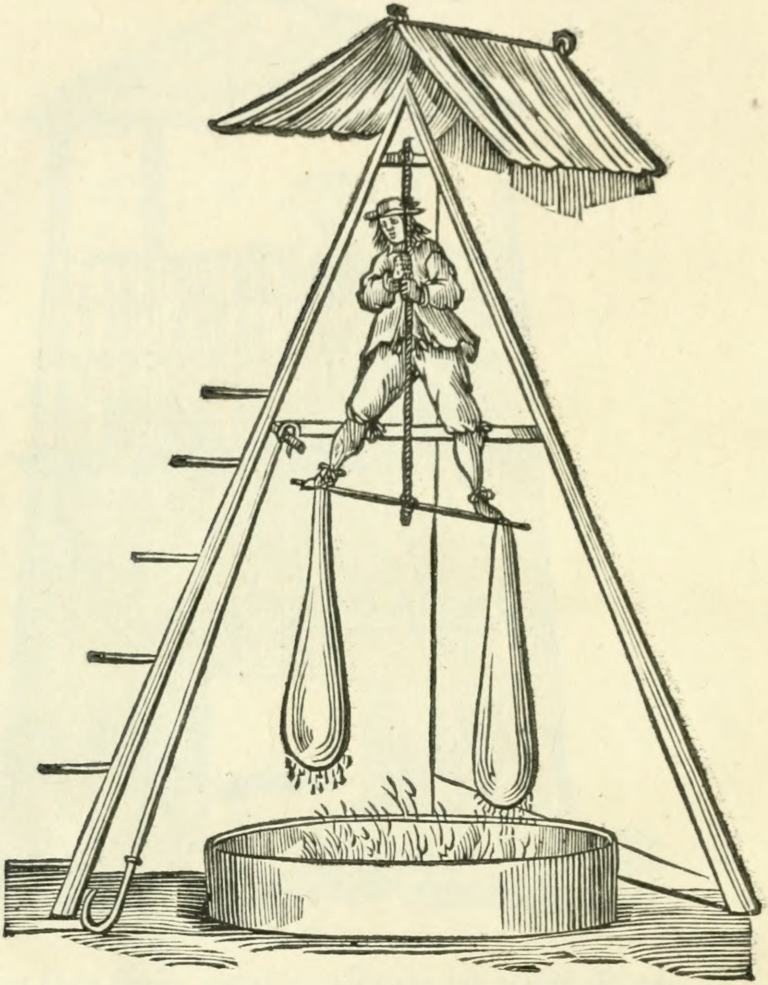

Machine pour hacher les raues & naueaux, vn homme en fera plus que dix auec des cousteaux.

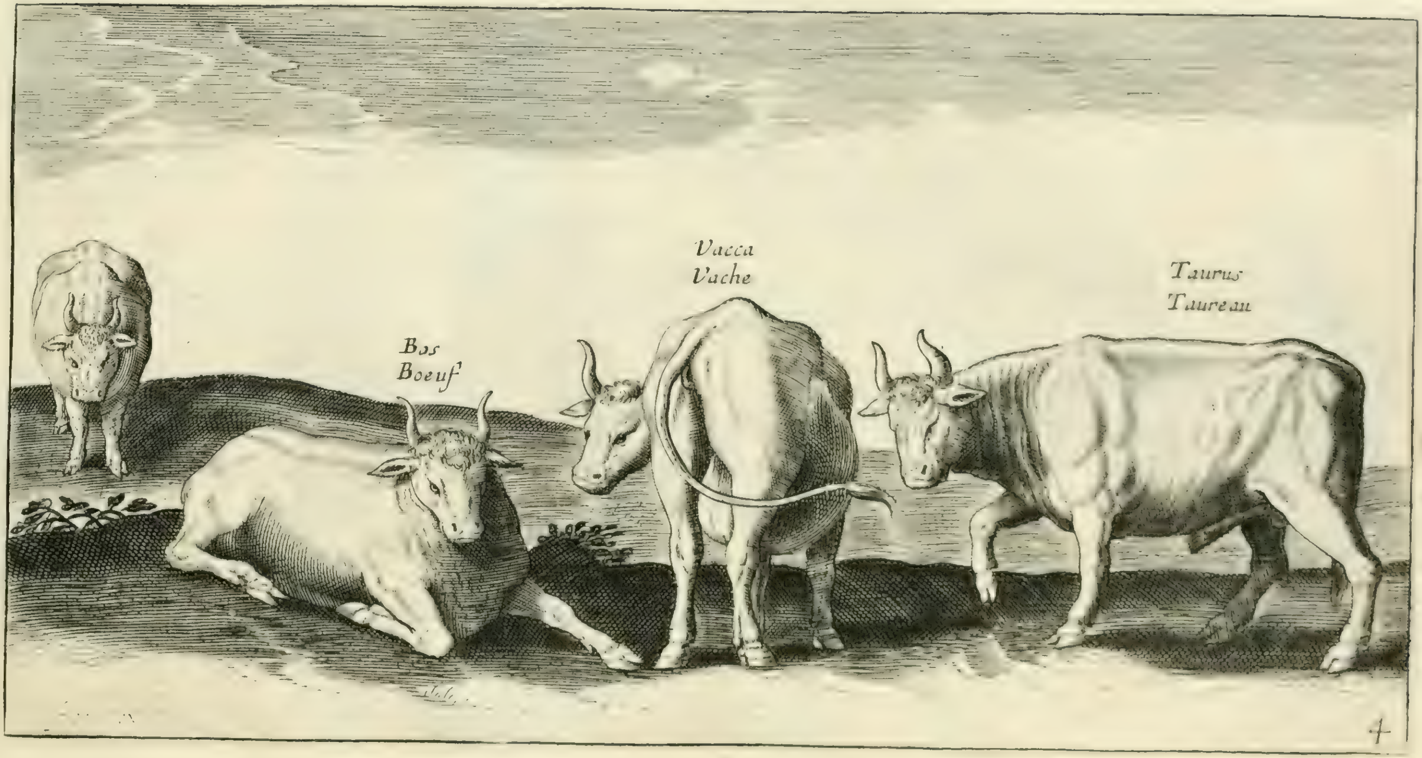
Bos
Boeuf
Vacca
Vache
Taurus
Taureau
4

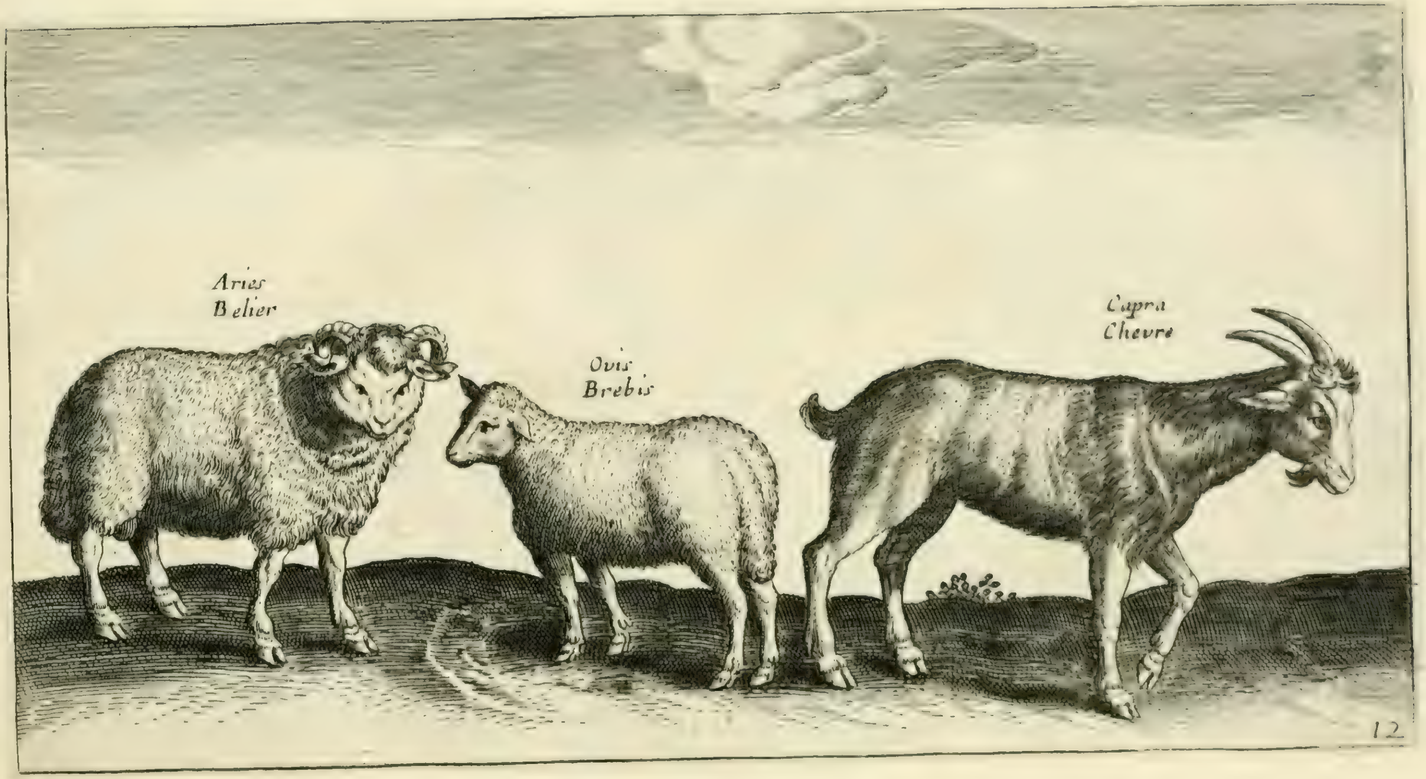
Aries
Belier
Ovis
Brebis
Capra
Chevre
12

MOYEN

POVR AVGMENTER LES REVENVS du Royaume de plusieurs millions.

Cela se peut, augmentant le reuenu des Terres, on peut faire que le Bestial, produira 2. fois plus de profit qu'il ne fait.

Il y a des Brebis qui donnent 2. Agneaux par an, & 2. fois plus de laine, & plus fine que celles de France.

Il y a des Vaches qui donnent aussi 2. fois plus de laict, & de beure que les nostres.

Et pour les païs maigres, il y a des Chevres qui ont aussi 2. fois plus de laict, & meilleur que celuy de nos communes, dont le poil est fin & bon à faire Camelots, il y a de tous ces animaux en France qui ont fort bien reüssi.

Si on establit ces Brebis par tout, on multiplira la laine, les draps diminueront de prix.

Si on establit ces Vaches & ces Chevres, on multiplira le laict, le beure, & le fourmage, les Ouvriers viuront à meilleur marché, & tout le pauure Peuple, les manufactures qu'ils font diminueront aussi de prix.

DEDIE'

A MONSEIGNEVR COLBERT.

Par le sieur QVERBRAT CALLOET, *Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-deuant Aduocat general en la Chambre des Comptes de Bretagne.*

A PARIS,
Chez DENYS LANGLOIS le Ieune, au Mont Sainct Hilaire, dans la Court d'Albret.

M. DC. LXVI.

A MONSEIGNEVR
COLBERT,
CHEVALIER, BARON DE SIGNELAY,
Commandeur & grand Thresorier des Ordres du Roy, Conseiller de sa Majesté en tous ses Conseils, Intendant & Controolleur general des Finances, Sur-Intendant des Bastiments, Arts & Manufactures de France.

MONSEIGNEVR,

Le Soleil esclaire les petits, comme les grands, les Bergers, comme les Roys, & les pauures comme les riches: Ces intelligences, ces anges tutelaires qui conduisent le mouuement des Cieux, conduisent aussi iusqu'au moindre des hommes, & vous MONSEIGNEVR, *parmy vos emplois, grands, illustres, & es-*

clatans; vous abaissez vos soins iusqu'aux moindres choses pour le bien du peuple, & luy donner le moyen de viure dans laise & l'abondance: tesmoin ces manufactures que vous establissez par tout, & ce grand Commerce des Indes, qui sera vn iour l'honneur, la gloire & la richesse du Royaume.

Vous ne pouuez manquer, Monseigneur, vous imitez l'exemple des Royaumes voisins qui ont reüssi, vous marchés sur leur pas, ie le fais voir par vn petit discours qui répond aux obiections que l'on fait contre cette entreprise.

Tous les bons François, doiuent contribuer à l'execution de vos bons desseins, pour y contribuer de ma part, voicy des memoires que vous m'auez commandé de dresser, sont des moyens pour augmenter le reuenu du Royaume de plusieurs millions, augmentant le reuenu des terres, faisant que le bestial rapportera deux fois plus de profit qu'il ne fait.

Il y a des Brebis qui donnent deux Agneaux par an, souuent quatre, & deux fois plus de laine, & plus fine, que celles de France.

Il y a des Vaches qui donnent aussi du laict & du beure, deux fois plus que les nostres, & dans le païs maigres où les Vaches ne reüssissent pas, il y a vne race de Cheures qui donnent aussi deux fois plus de laict & meilleure que celuy des nostres, le fourmage excellent, & le poil fin, & bon à faire des Camelots.

La race de ces Brebis & Vaches, est venuë des Indes

en Hollande, & de là en vn canton de la France il y a 50. à 60. ans, où elles ont fort bien reüßi, i'ay esté les voir ie me suis enquis exactement de tout, la façon de les éleuer, conduire & nourrir principalement l'hyuer, & à peu de frais, ie le diray dans l'instruction qui suit.

Le prix des draps diminuera, & celuy de tous les ouurages de laine, si on establit les Brebis par toute la France, le Royaume en produira deux fois plus qu'il ne faut.

Le prix außi diminuera de toutes les autres manufactures qui se font en France, si l'on peut diminuer le prix de la nourriture des ouuriers qui y trauaillent; la pluspart ne viuent que de fourmage, de laict ou de beure, suiuant l'vsage differend des Prouinces; ces Vaches & ces Cheures en donneront au double, & ainsi les ouuriers viuront à meilleur marché, & tout le pauure peuple; qui benira le Roy & vostre ministere, si vous multipliés la Manne dont ils viuent.

M. le Duc Mazarin vous a parlé de moy, MONSEIGNEVR, *vous auez desiré de me voir, & comme vous ne songez qu'à soulager le peuple, vous m'auez commandé de dresser les memoires des mesnages cy-dessus, afin que tout le monde les sçache, les pratique, & en tire profit: I'ay obey auec ioye, quoy que cét employ d'abord parust vn peu éloigné de ma premiere profeßion, i'ay esté Officier, mais plusieurs Illustres dans l'antiquité & parmy nous ont traité telles matieres; & quand il n'y auroit Monseigneur, que vostre seul exemple, vous qui prenez soin des moindres choses pour le bien du peuple, cela*

doit ſeruir de regle à tous, & nous animer à ſeconder vos bonnes intentions; Et puis dans l'Eſcriture ſaincte, le ſeruiteur du Centurion, eſt loüé quand il eſt debout, comme quand il court, c'eſt à dire, que l'obeïſſance donne du prix aux actions qui de ſoy n'en auroient pas, & ainſi, Monſeigneur, ie m'eſtimeray trop heureux & trop honoré, ſi ie puis contribuer quelque choſe, à l'execution du moindre de vos bons deſſeins, ie ſuis tres parfaitement,

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur.

CALLOET QVERBRAT.

ON a dit dans l'Intitule, qu'on peut augmenter le reuenu du Royaume de plusieurs millions, augmentant le reuenu des terres, faisant que le Bestail rapportera deux fois plus de profit qu'il ne fait; cela se peut.

Il y a vne race de Brebis, qui donne 2. Agneaux par an, & souuent, 4. & deux fois plus de laine, & plus fine que celle de France.

Il y a des Vaches, qui donnent aussi deux fois plus de laict & de beure que les nostres.

Et pour les pays maigres, où les Vaches, ne profitent pas, on peut y establir vne race de Cheures, qui viennent de Barbarie, qui donnent 2. à 3. fois plus de laict & meilleur que celles de ce Royaume, le fromage en est bon, & le poil fin à faire camelots.

Cette race de Brebis & de Vaches, eſt venuë des Indes en Hollande, & de là en France, il y a deſia long-temps, & y reüſiſſent fort bien; les premieres furent amenées au marais de Charente & puis dans ceux d'Aulnix, & de Poictou; j'en ay encore veu, chez des Curieux aux Prouinces voiſines, ie me ſuis enquis exactement de la façon de les eſleuer, noircir, conduire, leurs maladies & remedes, ie le diray cy-apres: Depuis que Monſeigneur Colbert m'a commandé de dreſſer ces memoires, i'y ay encore eſcrit, & en ay eu vne ample inſtruction, outre que i'entends vn peu ce ménage, i'en ay chez moy d'ordinaire, 30. & 40. l'Eſté.

Si la race de ces Brebis qu'on appelle (Flandrines) eſtoit eſtablie par tout le Royaume; premierement il y en auroit plus qu'il n'y en a, elles en donnent 2. par an & ſouuent 4. Secondement quand on n'en nourriroit pas plus qu'on en nourriſt preſentement, la France neantmoins produiroit 2. fois plus de laine qu'elle n'en produit. Ces Brebis en donnent 2. fois plus que les noſtres, & elle eſt plus fine; & ainſi les draps diminüeront de prix, & tous les ouurages de laine, l'Etranger n'en apportera plus, l'argent demeurera parmy nous, & ne ſortira pas du Royaume.

Si ces Vaches encore, & ces Chevres estoient establies par tout, il y auroit deux fois plus de laict, de beurre & de fromage qu'il n'y a, ces denrées diminuëroient de prix, les Ouuriers viuroient à meilleur marché, & tout le menu peuple & ainsi leur trauail ne cousteroit pas si cher, & le prix diminuëroit de toutes les Manufactures qui se font dans le Royaume.

Outre cela tout le pauure peuple viuroit plus à l'aise, la pluspart ne mange que du pain, sans vne goute de souppe, sans beurre, sans laict, sans fromage, principalement dans les Faux-bourgs de Paris, i'y en ay veu nombre, on peut multiplier cette manne, le Roy en sera benit à jamais, & les soins de Monseigneur Colbert par tous ces mal-heureux qui menent vne vie languissante.

Il est facile de faire l'établissement de ces bestiaux par tout le Royaume, sans qu'il en couste rien au Roy ny au peuple, auant de le faire voir il est bon de respondre aux obiections que l'on peut faire contre.

1. On peut dire que ces Vaches & Brebis ont perdu beaucoup de leur fecondité, les amenant des Indes dans l'Europe, & d'vn pasturage gras dans vn

maigre, que la race s'abâtardiera.

2. Qu'il en couſtera beaucoup à les nourrir, & que ce couſtage, équipollera, ou excedera le profit qu'on en tirera.

3. Dedans les pays maigres, où il y a peu de fourage, le beſtail mourra l'Hyuer, du moins languira ſur tout les Agneaux primes, que les meres l'Hyuer n'auront point de l'aict pour en nourrir deux.

Que cette race de Vaches, Brebis, & Chevres couſtera cher, & qu'on ne pourra en trouuer vne aſſez grande quantité, pour peupler toute la France.

Il eſt vray, que la race de tous les animaux qu'on amene des Indes & pays chaux dedans la France, degenerent beaucoup, celle-cy a eſté premierement amenée dans la Hollande en France, dans des Marais où le paſturage eſt gras, & de ces Marais dans des pays plus maigres, & neantmoins ont reüſſi par tout, plus ou moins, mais touſiours elles conſeruent cette fecondité au double & au triple, au deſſus de celle du canton où elles ſont, i'ay eſté les voir exprés, & me ſuis enquis de tout exactement.

Par exemple dans la Hollande ces Vaches & Brebis

bis, ſont plus belles, plus grandes, & donnent plus de laict & de beurre que dedans la France, celles des marais en France en donnent plus que celles qui ſont en pays maigres, mais touſiours elles conſeruent leur aduantage au deſſus des beſtiaux du pays où elles ſont, & rapportent au double, & c'eſt aſſez, pour dire que ſi l'eſtabliſſement en eſtoit fait par toute la France, il y auroit de la laine au double, & du laict, & du beure, & du fourmage.

Nous voyons que tous les animaux qu'on nous a apporté des Indes, qui ont pû s'abituer parmy nous, ſont plus feconds, que les noſtres, les Pigeons patus la race eſt venuë des Indes, s'ils ſont bien nourris ils font des petits tous les mois, mais quand ils ne feroient pas mieux que ceux de France, ils ſont touſiours plus fertiles qu'eux au double, on le voit par experience, cela vient donc de la race & non pas de la nourriture.

De meſme pour les Poulles d'Indes, quelque maigre que ſoit le pays où elles ſont, & qu'elles ne ſoient pas mieux nourris que l'autre volaille, elles feront touſiours plus grandes que nos communes, quand elles ne feroient que paſturer, & que les noſtres fuſſent nourris de grain.

Pour faire voir encore que la race y fait plus que

le pasturage, dans ces Marais de Poictou, & autres voisins, il y a des Brebis communes qui pasturent auec celles dont la race est venuë des Indes, & neantmoins ces communes ne donnent qu'vn Agneau par an, & de la laine vne fois moins, que celle de cette race des Indes, qu'on appelle, Flandrines, & sont en mesme pasturage & conduites de mesme façon ; i'ay veu cela en diuers lieux, principalement en deux Mestairies dont les terres se ioignent, dans l'vne, il n'y auoit que des Brebis communes, qui ne rapportoient qu'vn Agneau par an, & de la laine à proportion, chez son voisin il y auoit de ces Flandrines, qui en rapportoient deux & souuent quatre.

Vn de ces Mestayers me dit l'an passé, qu'il auoit vne Brebis qui luy en rapportoit 4. reglement tous les ans, & que l'année d'où il parloit, elle luy en auoit donné 6. en 13. mois, cela me fut attesté, par ses voisins en presence de 7. ou 8. personnes de qualité de Maran, ce Mestayer s'appelle Maixeaux Vergneau, il demeure dans le Marais sauuage, & me dit que les Brebis de cette mere luy en donnoient tousiours quatre.

Pour la quantité de laine, le seul pasturage n'y fait pas aussi, ny la grandeur du corsage, la race y fait plus que cela, il y a dans ces Marais certaines

Brebis bastardes, dont le pere est Flandrin, & la mere commune, ces bastardes, ne sont gueres plus grandes que leur mere; & neantmoins donnent deux fois plus de laine, & plus fine; elles sont en mesme pasturage & en mesme estable, la race donc fait plus que le pasturage.

Nous en voyons l'experience, dans la race des chiens, l'vn a le poil ras, l'autre a le poil long, le Leurier par exemple & le Mastin, ont le poil court on ne peut les tondre, les Barbets au contraire, ont le poil long & épais, on les peut tondre deux ou trois fois l'an, & cependant ils sont nourris de mesme nourriture & en mesme maison.

Pour ces Vaches tout de mesme, cette race venuë des Indes, qu'on appelle (Vaches Flandrines) donnent du laict toute l'année, sans discontinuation, quoy que plaines & prestes à vesler, à la reserue de de trois ou quatre iours; celles de France au contraire, le laict les quitte, du moins en donnent fort peu, deux ou trois mois auant de vesler.

Les Veaux de ces Flandrines ne tettent point, on les seure le iour qu'ils sont nées, on les nourrit de laict ribotté, ceux de France, on ne les peut seurer ny accoustumer à boire ce laict ribotté, ils meurent, on en a fait l'experience, comme ie diray cy-apres,

il faut donc si on veut nourrir les Veaux des Vaches de France, qu'ils tettent vn mois ou deux du moins, voilà donc trois à quatre mois, que les Vaches de France ne donnent quasi point de laict; les Flandrines en donnent toute l'année, & au double plus que celles de France, & ainsi elles rapportent deux à trois fois plus de profit que les nostres; cela vient principalement de la nature de leur race, qui a aussi cela qu'elles n'engraissent point tandis qu'elles donnent du laict, tout ce qu'elles mangent toute la substance, va en laict & en beure, & demeurent toûjours maigres, au lieu que celles de France, si le pasturage est trop gras, engraissent & ne donnent plus de laict.

On void encore cela, dans ces Marais de Poictou, il y a des Vaches communes dans mesme pasturage que les Flandrines, & neantmoins ne donnent pas à la moitié prés, autant de laict & de beure, que les Flandrines, les Veaux des communs n'approchent pas de la grandeur des autres, quoy qu'ils tettent quatre ou cinq mois, & que les Flandrins soient seurez, dés le iour qu'ils naissent, & qu'ils ne boiuent que du Laict ribotté.

On ne sçauroit seurer ceux des Vaches du païs, ils meurent, vn certain Mestayer, d'vn Marais tout proche de Marans, dont la cabanne est vitrée, qui est

eſt la ſeule, qui ſoit vitrée dans le Marais, ma dit que pluſieurs l'auoient eſſayé, & luy-meſme en auoir fait l'eſſay trois fois, & qu'ils mouroient, que le Veau vne fois deshabitué de tetter vn iour ſeulement, qu'il ne tettera plus, ny ſa mere ny aucune autre, & ne ſe peut accouſtumer, à boire du laict comme ceux des Flandrines, & partant il eſt vray de dire que les Veaux de France ſont bien ſots, & que ceux de Flandres ont bien plus d'eſprit.

De dire, que ces Brebis & ces Vaches, mangent beaucoup plus que celles de France, qu'il en couſtera cher à les nourrir, principalement l'Hyuer, & que la dépence excedera le profit, cela n'eſt pas vray.

Elles ne mangent guerres plus que celles de France, vn grand homme ne mange pas à proportion de ſa grandeur, plus qu'vn petit, vn grand Cheual non plus, & rend bien plus de ſeruice, dont eſt venu le vieux prouerbe, petits valets, petits cheuaux, gaſtent vituailles; ie le ſçay par experience, i'ay trente & quarante Vaches pendant l'Eſté, il y en a de grandes & de petites, elles ne mangent gueres plus les vnes que les autres.

Pour le fourage l'Hyuer, où il n'y en a pas en abondance, il y a trois moyens, dont ie parleray cy

apres, ſuiuant la nature du pays & du climat, ou l'on eſt, pour les nourrir à bon marché, ie le fais chez moy, cela engraiſſe le beſtail, & fait auoir du laict en abondance, aux Brebis, aux Vaches, & aux Chevres.

De dire qu'il ſera difficile d'établir cette race de Beſtiaux, par tout le Royaume, non, & voicy comment.

Premierement pour les Brebis, rien de plus facile, il ne faut auoir qu'vn maſle de cette race Flandrine, dans vn troupeau de Brebis communes, & tous ceux qui en viendront, tiendront de la race du pere, rapporteront 2. Agneaux par an, & deux à trois fois plus de laine & plus fine, que celles du pays, cela eſt experimenté dans tous les Marais de Poictou, & ailleurs où il y a de cette race; vn maſle peut ſeruir à cinquante Brebis.

Il y a plus, les maſles qui viennent de ce Belier, qu'on appelle baſtards, ont encore la meſme vertu que le pere, & la communiquent à leurs enfans, mais la race de ces baſtards n'eſt pas ſi belle, & ainſi il vaut mieux, auoir touſiours vn Belier Flandrin, de la belle orine, le profit eſt bien plus grand, c'eſt comme d'auoir vn bel Eſtallon.

2. Ces Beliers se pourront prendre dans les Marais de Poictou, tandis qu'il y en aura, on en trouuera quantité, ils sont bons à 8. mois, & durent iusques a 4. ans, il sera bon de faire defences dans ces Marais, de ne tuer plus, ny chastrer ceux de cette race, & si cela ne suffit, on pourra en faire venir de Hollande, dans les Prouinces Maritimes, & de là en fournir les Prouinces voisines, la multiplication se fera promptement, en vn an cent Beliers, produiront cinq mille de leur race, & ces cinq mille produiront tous au bout d'vn an, & ainsi on trouuera dans le Royaume, dequoy en establir par tout.

3. Pour conseruer la grandeur de cette race, & auoir tousiours de beaux Beliers, il sera bon d'establir dans chaque Parroisse, quelque nombre de Brebis, de cette grande race Flandrine, ou du moins des plus belles Bastardes, premierement, pour persuader le peuple dés la premiere année, qu'il est vray ce qu'on leur dit, que ces Brebis donnent deux Aigneaux par an, & deux fois plus de laine, que celles du païs, secondement pour conseruer la race des beaux Beliers.

4. Comme le Paysant est difficile à persuader, mesme pour son bien, & auec raison, à cause que par le passé, il a esté souuent trompé, sous pretexte

d'vn bien apparent, il ſera bon de conuier les Curez, & la Nobleſſe de les perſuader, & leur en donner l'exemple; il ſera bien doux, pour vne piſtole ou deux de deſpence, qui a vn troupeau de cent Brebis de gaigner tous les ans, trois à quatre cent liures plus qu'à l'ordinaire; ie diray cy-apres, comme il faut nourrir ces Beliers, & les Agneaux qui naiſſent l'Hyuer, cela ſe fera ſans deſpenſe; ils ſeront plus grands & plus gras, & ſe vendront au double plus que les communs, ie les ſçay par experience; ie diray auſſi comme les eſleuer & conduire, & guerir leurs malades.

Pour ces Vaches, le profit eſt extraordinairement grand, comme nous auons dit, deux à trois fois plus que des communes; ils donnent du laict toute l'année, deux fois plus que celle de France, leurs Veaux ne tettent pas, & pleines, le laict ne les quitte point, que 4. ou 5. iours deuant que veſler, & nos communes ſont 3. ou 4. mois ſans en donner, ou fort peu: pour eſtablir donc la race de ces Flandrines dans tout le Royaume, il ſera bon de commencer, par les Prouinces & les lieux, ou les paſturages ſont meilleures, comme certains cantons de Bretagne, Normandie, Auuergne, & autres lieux, & de là continuer dans les Prouinces voiſines.

Pour cela il faudra prendre de ces Vaches, dans ces

ces Marais de Poictou, & Marais voisins, & comme on ne croira pas d'abord ce grand profit qu'on ne les aie eu vn an chez soy, il sera bon de les vendre à credit à personnes soluables, pour faire promptement l'établissement, autrement cela languiroit.

Il faudra aussi auoir vn Taureau Flandrin de la belle race, dans chaque Paroisse où l'établissement se fera, & prier quelques Gentils-hommes, ou personne de merite de le prendre pour le donner par preference, à ces Vaches; s'il en peut seruir plus grand nombre, qu'il ny en aura dans la Paroisse, on pourra le bailler aux Vaches communes, les plus belles, leur race deuiendra plus grande & plus abondante en laict, & quasi aussi feconde que les Vaches Flandrines à vn tiers prés, c'est à dire apres la seconde & troisiesme generation, leurs Veaux se pourront aussi seurer; il sera bon de donner quelque priuilege, aux nourrissiers de ces Taureaux, comme on a fait à ceux des Estallons en Poictou.

Vn Taureau Flandrin peut seruir depuis 2. ans jusqu'à 4. passé cela il deuienr trop furieux, si par necessité on en auoit besoin, on pourroit le tenir attaché comme ces asnes de Mirebeau, mais dans peu on aura de ces Taureaux par tout, comme des Beliers Flandrins deffendant de les tuer ny chastrer.

Pour les Cheures on pourra les eſtablir, dans les pays maigres & ſteriles, ou l'on ne peut auoir des Vaches, qu'elle gloire au Roy & à ſon Miniſtre, que tout le monde ſe ſente de leur bonté & liberalité? Dieu fait pleuuoir dans les deſerts & ſur les rochers, il a ſoin de tous également. Ces Cheures comme i'ay dit donnent deux à trois fois plus de laict que celles de France, il eſt meilleur & le fromage fort bon le poil eſt auſſi plus fin, & en donnent deux à trois fois plus que les noſtres, il eſt bon à faire des Camelots, on peut en auoir de la race par la voye de Marſeile & de là dans les Prouinces Maritimes, qui le communiqueront aux Prouinces voiſines.

Il faudra auſſi eſtablir des Boucs de cette race, dans les Paroiſſes, & en vſer comme pour les Torreaux; les Chevres baſtardes déuiendront de la race de leur peres.

Pour reuenir à nos Brebis & à nos Agneaux, à la façon de les eſleuer & conduire, comment les nourrir l'Hyuer, & à bon marché.

I. Le principal ſecret pour auoir du Beſtail, grand, beau, & de belle race, conſiſte à bien nourrir & eſleuer les petits, la beauté de l'arbre dépend de la pepiniere, & du bien planter, les Agneaux qui naiſ-

ſent pendant l'Hyuer, les meres lors ont peu de laiƈt elles ne peuuent en nourrir 2. Ils meurent ou languiſſent, voicy 4 moyens pour y remedier, ſuiuant la nature du pays où l'on ſera.

Ie ne parle point du foin, c'eſt la nourriture ordinaire, mais s'il n'y en a pas abondance, voicy qui vaut mieux que foin, & qui leur fait auoir quantité de laiƈt, quaſi comme en Eſté; ſont certaines raues & naueaux, que l'on ſeme en Iuillet, & que l'on tire de terre à l'arriuée des gelées, que l'on hache, comme ie diray cy-apres, on en donne le ſoir à chaque mere, enuiron plein vn chapeau, rien meilleur pour auoir quantité de laiƈt.

II. Les raues ſe ſement dans les terres legeres, les naueaux dans les peſantes & humides, & ainſi on peut en auoir par tout de l'vn ou de l'autre, ſi on en a quantité des 20 & 30. chartées ou plus, & qui a peu de logemẽt pout les mettre à couuert des pluyes pendant l'Hyuer, cela les feroit pourrir, ie diray cy-apres, la façon d'vne ſans frais pour les conſeruer durant tout l'Hyuer.

III. Ces raues & naueaux ſe peuuent ſemer apres les Orges primes, & ainſi on peut faire à la terre porter deux recoltes en vn, ie le ſçay par experience, ie le fais chez moy, pour cela il faut bien labourer

la terre, & la rendre bien legere & menuë, apres l'orge elle est fort dure, cela se fait facilement, auec vn rasteau, que i'ay inuenté, dont ie parleray cy-apres.

Voicy vn autre moyen, pour nourrir les Brebis l'Hyuer, & leur faire auoir abondance de laict, & qu'on peut auoir dans les terres les plus maigres: Dans les Landes & terres steriles, il vient sans semer vn certain jonc marin qu'on appelle en certaines Prouinces (de la Lande) cela porte vne certaine fleur jaune & commence à fleurir dés l'entrée de l'Hyuer, on prend les pointes les plus tendres, on le pile & on en donne à chaque Brebis meres, ou portieres vne chapelée; cela est bon aussi à toute sorte d'autres animaux, Cheuaux, Poulains, Bœufs, Vaches &c. Ie parleray cy-apres d'vne petite Machine pour en piler quantité & en peu de temps, & sans frais.

Ce Ionc Marin sera bien meilleur, plus delicat & plus nourrissant, & vaudra du Sain-foin, si on le seme en bonne terre labourée, il durera 8. ou 10. ans vn arpent de terre semée de cette graine, vaudra 2. arpens de prez.

Pour auoir de la graine, la faire ramasser par des enfans dans les Landes quand elle est meure, il n'en

faut

faut que trois pintes pour ſemer vn arpent, elle eſt fort menuë, pour la ſemer également, il faudra la ſemer comme les raues & naueaux, comme ie diray cy apres, cette graine ſe ſeme au commencement du Prin-temps.

Mais pour auoir des Agneaux beaux par excellence, & à peu de frais, & par ce moyen auoir vne belle race de Brebis & de Moutons, dont le profit ſera plus grand que celuy des petits, voicy ce que i'ay experimenté il n'y a rien de nourriſſant cõme les pois, en faire cuire qu'ils ne ſoiẽt pas reduits en paſte les mettre dans du laict de Vache ou de Cheure, en donner à ces Agneaux, & de ce laict & de ces pois, tant qu'ils en voudront boire & manger, ils profiteront, & ſe vendront au double, vne année i'en fis l'experience, on en donna à vne partie des Agneaux, ie ſuppute la dépenſe, cela ne reuenoit qu'à enuiron 5. ſols par teſte & ſe vendoient 40. a 50. de plus; ſi on n'a pas de pois, les febues ſeront bonnes.

Pour les acccouſtumer à manger de ces poids & à boire de ce laict, faire comme aux petits chiens, & leurs en mettre dedans la bouche & auec le doigt les accouſtumer à boire.

Si on eſt dans vn pays où il y ait peu de pailles,

pour faire laictiere aux Brebis, leur en faire de genets, ou bruiere s'il y en a, s'il n'y a rien de cela, faire pauer leurs estables, qu'il y ait bien de la pante pour écouler les vrines.

Pour guerir leurs maladies, comme il vaut mieux empescher le mal, que de le guerir, commençons par là, il n'y a rien de si bon, que de leur mettre du sel dans vn sac pendu dans leur Estables, en entrant elles ne manqueront pas, toutes les vnes apres les autres d'aller laicher ce sac, (marque que cela leur est bon) car les animaux ont vn certain instinct, qui les porte à tout ce qui leur est bon, & les esloigne de ce qui leur est contraire, témoin le chien, qui prend certaines herbes qui le purgent, la Cigogne & plusieurs autres.

De dire, que le Sel est cher, au pays où il est dauantage, il n'en faudra pas sept où huit liures par an, qu'est-ce? pour conseruer vostre troupeau & empescher la mortalité?

Quand les Brebis sont malades, il faut les separer sur l'heure, tout le monde le sçait : mais voicy vn remede qui est excellent, qui n'est en practique que dépuis peu, il est bon, & pour les Brebis, & pour toute sorte d'autres Animaux, Chévres, Chiens, Vaches, Cheuaux &c. Ie l'ay experimenté; c'est du vin emetique, qu'on ne

crie pas au Larron, que cela tuë bestes & gens, l'experience est plus forte que toutes les raisons, qui aura peur fasse l'experience, sur vne ou deux pour commencer.

Voicy, comme cette Medecine se compose à peu de frais, prenez vne liure d'Antimoine & vne liure de Salpestre, faites pulueriser le tout ensemble, mettez-y le feu dans vn pot de fer ou autre vaisseau de métail, aprés qu'il aura acheué de boüillir, jettez-y de l'eau ou du vin, lauez bien le tout, il restera vne certaine matiere, comme vn verre épois & obscur, qu'on appelle foye d'Antimoine, le plus court, on en trouue à acheter dans toutes les grandes Villes, chez les Droguistes & Epissiers, prenez vne once de ce foye d'Antimoine, enuelopé dans vn linge, mettez-le à tremper dans vne pinte de vin, & à proportion, le blanc est le meilleur, & y mettez huit dragmes de Sené, & à proportion, si vous voulez, vous-y pouuez mettre du sucre, noix de muscade, & autres épisseries chaudes. Les maladies des animaux qui paissent viennent de froid & d'humidité, quand vous ny mettriez point d'épisserie, le remede sera assez bon sans cela, je l'ay éprouué en toute façon, vous laisserez tremper la drogue vingt-quatre heures, ou bien le ferez boüillir trois ou quatre Miserere.

Donnez vne demie chopine de ce vin, qu'on appelle à Paris demiſtier, à chaque Brebis, pareille doſe aux petits animaux, pour les grands, Vaches, Cheuaux &c. Il faut vne pinte, j'ay ſauué par ce remede vn Cheual vne fois qui mouroit d'vne colique, tenez l'animal medecinné dans vn lieu chaud tout le iour, & couuert ſans manger qu'au ſoir, ils ſe purgeront par à haut & par à bas, ſi les Brebis ont la galle & la rogne, tout ſortira au dehors, & vous guerirez cette galle la frottant auec le vin où vous aurez laué voſtre foye d'Antimoine, aprés y auoir mis le feu, je l'ay experimenté, & pour les animaux & pour les hommes, il n'y a point de galle que cela n'emporte.

Pour la nourriture & conduite du Bellier, donne-luy ſouuent, du pain, de l'Auoine, ou de la graine de chanvre, qui eſt la meilleure, car elle eſt la plus chaude, les animaux qui en viendront ſeront plus forts & plus vigoureux, plus grands & de plus belle race, voſtre Bellier en outre ſeruira plus grand nombre de Brebis, & elles retiendront toutes.

Venons à ces Vaches, qui donnent 2. ou 3. fois plus de beurre & de laict que les noſtres, pour les les raiſons cy-deuant dites, & qui ſont confirmées

mées par l'experience, voicy le moyen de les éle-
uer, conduire & nourrir a aussi peu de frais que les communes, principalement l'hyuer, & leur faire auoir abondance de laict.

On peut sévrer leurs Veaux dés le iour qu'ils sont nais, & les nourrir de laict ribotté, Ils en vsent ainsi dans les marais, à cause du profit du laict & du beurre. Si l'on prend mon aduis, je conseille de faire cela quand on sera proche d'vne grande Ville, où les denrées sont bien venduës, mais quand on est éloigné, je conseille de laisser tetter les Veaux pour les raisons que je diray cy-aprés, quoy qu'on les laisse tetter, il restera beaucoup de laict à la mere, que l'on pourra tirer, plus qu'à la meilleure Vache commune.

I'ay veu dans ces marais de Maran, dans cette cabane vitrée dont j'ay parlé cy-dessus, vne Vache bastarde, d'vn Taureau Flandrin, & d'vne Vache commune, qui auoit eu deux Veaux en vne ventrée qui tettoient il y auoit 4. mois, grands & gras extraordinairement, & neantmoins il restoit du laict à la mere, & quantité, je la fis tirer deuant moy; pour auoir donc, & maintenir la grandeur & la beauté de la race, Ie voudrois faire comme on fait en Poictou, laisser les Veaux tetter long-temps par ce moyen on aura de gran-

des Vaches & des Bœufs extraordinairement grãds forts & vigoureux, deux trainent & labourent plus de terre que quatre.

Dans ce Poictou, I'ay veu dans vne mesme Métairie, de grands Bœufs & de petits, qui estoient de mesme pere & de mesme mere, les grands auoient tetté long-temps, & les petits n'auoient gueres tetté. Dans les Chartreux d'Aurais en Bretagne, i'ay esté voir exprés vne race de Vaches, fort grandes & fort belles, dont les meres estoient petites; Ces bons Religieux me dirent que cela s'étoit fait pour les auoir laissé tetter long-temps, tout dépend de là, & le profit est au double. Vn Gentil-homme en Poictou laisse les siens tetter vn an, quand on est éloignée des Villes, & que le laict ne se vend point, on le doit faire, du moins nourrir de la sorte vn petit nombre, pour auoir vne belle race.

Si on est proche des Villes, que le laict se vende cher: Voicy comme ie voudrois faire, laisser le Veau Flandrin, tetter sa mere vn mois ou deux & tirer ce qui luy restera, elle en donnera encor plus que la meilleure Vache du pays, ou bien faire à son Veau, tetter vne Vache commune, & pour le faire encor auec plus de profit, mettre le Veau à la nourrisse, à la Campagne éloignez des Villes où le laict ne se vend point.

Pour les conduire l'Esté auec aussi peu de pasturage que les Communes, il faut sçauoir que l'herbage quand elle est trop vieille, & trop meure qu'elle est dure, que le bétail n'en mange pas volontiers, qu'elle n'est pas succulente; Comme la viande trop cuitte n'a plus de suc, d'vn autre costé si l'herbage n'est pas assez meure, qu'elle est trop tendre, elle n'a pas aussi assez de corps & de suc, elle ne fait que passer, & le Bétail en mange deux ou trois fois, plusque de celle qui est en maturité, & ne profite pas, ie le sçay par experience.

Outre cela, le Bétail aime changement de pasturage, comme l'homme, changement de viande, dans ces grandes pastures, la moitié de l'herbe se perd, ils vont à la plus tendre, & laissent la plus dure, qui seche, & se perd, & la foullent aux pieds; dans les endroits delicats, ils la pasturent si prés de terre, & la tiennent si sujette, qu'elle profite peu, tendre comme elle est.

Vn particulier donc, pour bien ménager ses pasturages, s'il le peut, & que le lieu le permette, qu'il les separe à proportiõ du nombre du Bétail qu'il a, qu'il n'y en aye que pour 3. ou 4. iours, ie le sçay par experience, l'herbe repousse plus viste, & plus

fort, que lors qu'elle est tousiours pasturée & foulée au pieds, & puis vous la laissez meurir, tant, & si peu que vous voulez, tout se mange à la fois, à cause de la petite étenduë du lieu, & le Bétail la trouue meilleur, à cause du changement, 2. arpents de terre ainsi separez, en vaudront 3. en vne Commune.

Voicy le moyen de faire les separations à peu de frais, si c'est dans vne terre qui se puisse charruer, cela se fera quasi pour rien, dans le lieu ou vous auez dessein de faire vostre fossé ou leuée, au pied faites charruer la terre; Cette Charruë, en remuera plus en vn iour, que ne feroient 50. hommes; pour releuer cette terre, qu'il y aye des hommes apres la charruë, le nombre qu'il faudra, auec des palles de bois, larges & ferrées par le bout, comme celles dont on mesure le Sel, on en leue plus auec vne de ces palles, qu'auec 3. & 4. pelles de Iardinier: que l'on plante ces leuées suiuant la nature du pays, quand ce ne seroit que de bois à feu, cela produira trois fois plus de profit, que la leuée n'aura cousté; & vous doublerez quasi le reuenu de vos pasturages, ie le sçay par experience.

Si vos pastures sont humide, qu'on n'y puisse charrüer, faites vos separations de hayes de saulles, ou autres bois blanc, la premiere année defendez-là du Bestail,

ſtail, la ſeconde ployés-là, & l'entrelaſſez dés le pied, pour empeſcher que le beſtail ne ſi aille frotter, & ne la faſſe mourir, plantez des ſoliues dans vos paſtures 5. ou 6. par exemple, ils s'iront frotter contre, parce que c'eſt vne eſpece d'étrille qui les gratte plus fort, qu'vne ſaulle fraiſche plantée, qui n'a point de reſiſtance.

Outre cela pendant les chaleurs de l'Eſté, s'il eſt poſſible, mettez le beſtail à l'ombre, les Vaſches auront du laict au double; d'eux-meſme ils quittent la paſture pour y aller, marque que cela vaut mieux que nourriture, nature eſt ſage, l'inſtinct ne manque pas; les hayes de ſaulles & bois blancs, laiſſez les monter, cela fera de l'ombre, ſi vous n'auez cette commodité, faite leurs des appentis dans les paſtures, où les amenez à l'eſtable.

Pour la nourriture d'Hyuer, qui eſt, ce qui fait peur, en voicy de 3. ſortes, & à bon marché, choiſiſſez celle qui ſera la plus commode ſuiuant voſtre climat, nous en auons deſia parlé (des raues, des naueaux, du Ionc marin) les raues ſont groſſes comme les bras ; & viennent és terres legeres & chaudes, les naueaux viennent mieux és terres peſantes & humides, comme en Bretagne, il y en a qui peſent 15. & 20. liures : le Ionc marin, viendra par tout, vous en voyez dans les Landes & terres

ſteriles,ils profitent mieux és terres vn peu plus froides que chaudes; nous auons deſia dit que ces raues, naueaux & Ionc marin , vallent mieux au beſtail que le foin , que cela les engraiſſe d'auantage , & que les Vaches en ont beaucoup plus de laict , marque que cela à plus de ſuc & de ſubſtance.

L'on ſeme ces raues & naueaux , en Iuillet , en pleine Lune ou en décours,elles en ſont plus groſſes, regardés ſur tout que le temps ſoit vn peu humide , c'eſt à dire ſi vous en auez la commodité , deux liures & demie de graine , ſuffiſent pour ſemer vn arpent de terre , car elle eſt fort menüe.

Pour la ſemer également , prenez autant de boiſſeaux de ſable, qu'il faudroit de boiſſeaux de bled, pour ſemer voſtre terre , prenez vne demie barrique ou muy , mettez y vne couche de ce ſable,par deſſus vne couche bien claire de voſtre graine , & ainſi de couche en couche , que toute voſtre graine ne ſoit meſlée.

Pour la faire germer promptement , iettez vne baratée ou vn ſeau d'eau,ou deux, ſur voſtre ſable dans le cuuier , tenez ainſi le tout preſt, quand vous verrez le temps à la pluye , ou du moins du ſoir , ſemez ce ſable , comme vous feriez du bled , apres auoir ſemé , vous herſerez la terre , auec vne petite

herſe à l'enuers, & des eſpines à la queuë, pour couurir la graine, d'vn peu de pouſſiere ſeulement.

Ces raues & naueaux, demandent vne terre legere & menuë, voicy vne herſe, dont la figure eſt cy-apres, que i'ay inuenté pour cela, par meſme moyen la terre rapportera 2. recoltes en vn an, on ſéme des Orges primes auant l'Hyuer, on les coupe à la fin de Iuin, où au commencement de Iuillet, on met le feu dans la paille ou glé qui reſte attaché à la terre, qu'on a ramaſſé le bled, le iour ſi on peut, il faut charuer la terre, il fait chaud en ce temps-là, le Soleil l'endurcit, ſi elle n'eſtoit promptement labourée, la charruë auroit peine a y entrer, la terre ainſi charuée, on la herſe, de cette groſſe herſe & peſante qui romp la terre & la rend menuë, comme terre a ſemer lectuë, ainſi preparée, vous pouuez attendre à ſemer, quand il y aura eſperance de pluye, le pluſtoſt eſt touſiours le mieux, les racines en ſont plus groſſes.

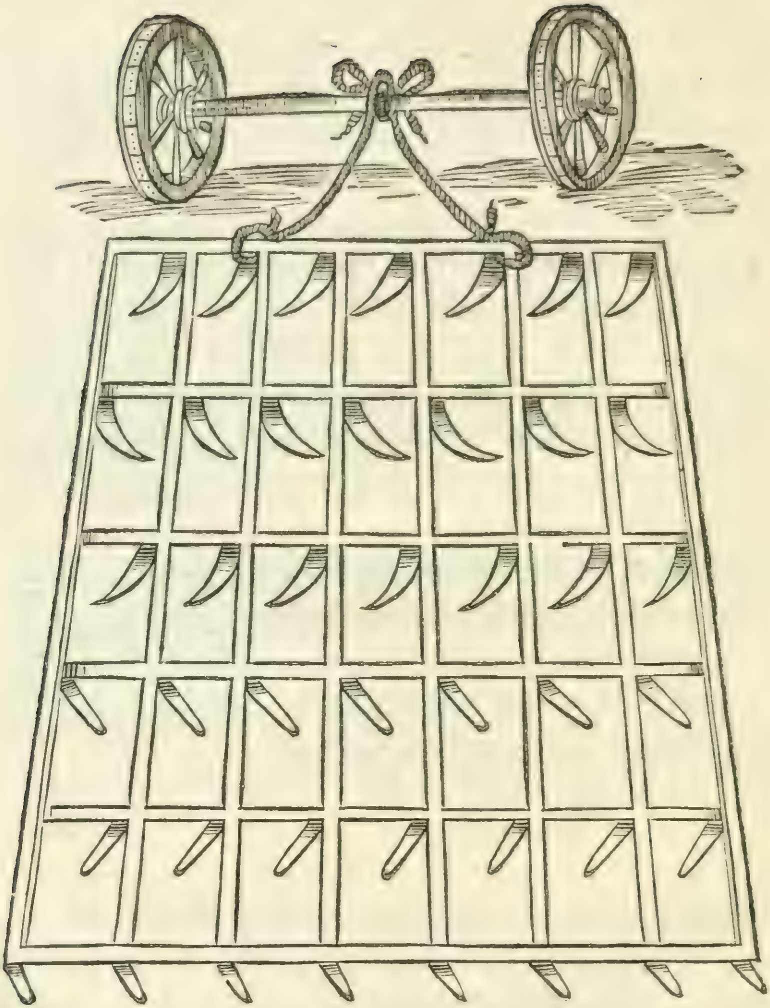

Raſteau ou Herſe compoſée de 21. dents de Charruë, & 22. cheuilles de fer, d'vn pied de long, qui rend la terre fort legere & menuë.

Pour faire groſſir ces raues & naueaux, à l'entrée d'Octobre, roulez par deſſus vne barrique pleine d'eau, cela abat les fueilles, & fait groſſir la racine; quand la fueille commence à jaûnir, ils ſont en leur maturité & ne groſſiſſent plus, qui eſt en Nouembre, on les tire de terre auant les grandes gelées, on coupe la fueille en les arrachant, pour empeſcher que cela ne les échauffe, on les met à couuert de la pluye, cela les feroit pourrir, bien conſeruez, ils ſe gardent juſqu'en Auril.

Si vous en auez quantité, & que vous n'ayez pas de logement aſſez, pour les mettre à couuert, voicy la façon d'vne loge, cy-apres figurée, qui ſe fait ſans frais, vous conſeruerez ainſi dés 20 & 30. chartées, & 100. ſi vous les auez.

Cette loge ſe fait dehors, à l'air, proche la maiſon, vous prenez 4. perches, & plus grand nombre à proportion que vous la voulez grande, & la quantité de naueaux que vous auez, vous plantez ces perches en terre, contre les perches vous attachées des clayes, pour ſeruir comme d'vne eſpece de muraille; par deſſus, couurez là auſſi de perches, & y iettez de la paille en pyramide pour ſeruir de toict, & garentir le dedans de la pluye.

Auec vne eſchelle vous iettez vos raues & naueaux dans cette loge, vous auez arraché la fueille en les tirant, car cela les échaufferoit & les feroit pourrir, il eſt encore bon pour les empeſcher de pourrir, que l'air & le vent entrent dans cette loge, & pour cela par enhaut qu'il y aye vn peu de vuide, & que les baſtons de vos clayes qui ſeruent de muraille, ne ſoient pas trop prés à prés, que le vent y paſſe.

Ces racines ſont ſuiettes à s'échauffer dans les granges, où l'air & le vent, ne donnent pas auec liberté, cela m'eſt arriué, pour y remedier i'ay trouué ces loges, & m'en trouue mieux.

Au bas de cette loge, on laiſſe vne petite porte, par où vous tirez vos raues & naueaux, vous n'aurez pas la peine de monter par vne eſchelle, pour les aller prendre ſur le haut du mulon, ils tombent d'eux-meſmes en bas à proportion que vous les tirez.

Loge ſans frais, pour conſeruer les raues & naueaux pendant l'Hyuer, les tenir à couuert de la pluye, & les empeſcher de pourrir.

On donne de ces raues & naueaux, dés qu'ils sont bons, aux bestiaux que l'on veut engraisser, Pourceaux, Bœufs, Vaches, Cheuaux &c. Pour les Cheuaux comme on a dit au traicté des Poulains & Cauales, cela les rend mols & lasches, & les fait suer au trauail.

On donne principalement de ces naueaux aux Vaches à laict, aux Brebis & aux Cheures, on les laue auparauant, & on les coupe a morceaux, on les donne cruts, ou à demy cuits les cuits vallent mieux, ils engraissent bien plus, on les peu cuire à peu de frais, en la maniere qui suit.

Auoir vn grand bassin, ou chaudron massonné sur vn fourneau, peu de feu l'échauffera, toute sorte de bois y est bon, iusques aux genets, landes, bruieres, de la Tourbe mesme si on est en pays de cela; ce Chaudrō seruira encore à faire la soupe aux ouuriers & à faire lessiues & buées, vous ferés plus auec 5. s. de bois que vous ne feriez sans fourneau auec 40: ces raues & naueaux, cruds ou cuits, se donnent du soir au bestiau pour auoir du laict, à cause que cela se digere mieux pendāt la nuit, on en donne aux Vaches enuiron deux chapelées, & aux Brebis & Cheures vne chapelée, quand c'est pour engraisser, on les donne à telle heure que l'on veut, du soir, du matin à midy, auec vn peu de son ou de farine.

On

On les hache à morceaux, tous entiers, cela estrangleroit le bestail, cela se fait auec vn grand coûteau, attaché à vne boucle par le bout, sur vn billot de bois, comme on en a dans les grands Conuents, à couper les portions de pain aux Religieux.

Pour auoir encore plustost fait, & à moins de frais, il y a vne petite Machine, dont a esté parlé au traicté des Cheuaux, auec laquelle vn homme en fera plus, que dix auec le cousteau, il faut seulement, que les pilons soient plats par le bout, & y attacher des placques de fer tranchantes, en forme d'estrille la figure de ladite Machine est de l'autre costé.

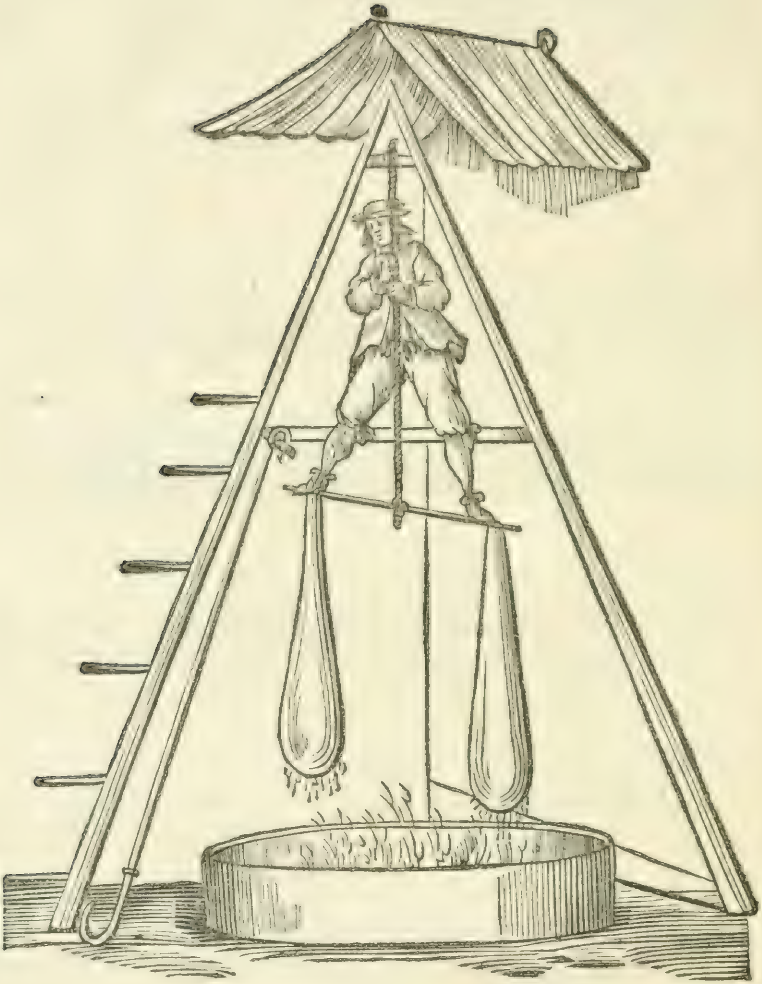

Machine pour hacher les raues & naueaux, vn homme en fera plus que dix auec des cousteaux.

Dans les pays ou l'on ne peut auoir raues ny naueaux, on peut auoir de ce ſain-foin d'Hyuer, dont a eſté parlé cy-deſſus (qu'on appelle Ionc marin ou de la Lande) Il fait le meſme effet & encore mieux, il engraiſſe & fait auoir abondance de laict, on commence à le donner au beſtail, à l'entrée de l'Hyuer quand les herbages manquent, & on continuë iuſqu'au printemps, qu'elles n'ayent repouſſé, on pille ce ſain-foin auec cette petite Machine cy-deſſus, ou bien auec des pilons dans vne auge, comme les pommes.

En Bretaigne on donne à force de ce ſain-foin d'hyuer aux Cheuaux & à toutes ſortes de Beſtiaux, cela tient les Cheuaux, frais, & les empeſche de deuenir pouſſifs, on a dit cy-deuant, la façon de le ſemer, l'éleuer & conduire,

Pour concluſion, tous les Beſtiaux dont nous auons parlé, reüſſiſſent en France dans les pays gras, & dans les maigres, & on en tire deux fois plus de profit que des communs, les Brebis Flandrines donnent deux Agneaux par an, & ſouuent 4. & 2. à 3. fois plus de laine & plus fine que celle du pays.

Il ne faut qu'vn Belier, comme on a dit, dans vn troupeau de Brebis communes, & les décendans tiendront de luy.

Pour conſeruer la race belle & grande, bien nourrir les Agneaux & leur meres, les laiſſer tetter

long-temps, bailler aux meres, raues, naueaux, ou ſain-foin d'hyuer, ſi on n'a rien de cela, bailler aux Agneaux pois auec laict de Vaches ou de Chévres.

Pour ces Vaches Flandrinnes, en établir vn certain nombre, dans les paroiſſes ou les paſturages ſont les plus gras, y auoir vn Taureau Banal, le bien nourrir, & ſur tout, laiſſer les Veaux tetter long-temps.

Pour ces Chévres de Barbarie, les établir dans les terres maigres, auoir vn Bouc banal en chaque Paroiſſe, & le reſte comme pour ces Vaches Flandrinnes.

Qu'on ne diſe pas, que l'établiſſement eſt long & difficile. En France autrefois il n'y auoit point de vin, en Bretaigne point de toilles, en Languedoc & terres voiſines point de muriers, & dans la Touraine point de manufactures de ſoye, & neantmoins combien de millions eſt-ce que ces établiſſemens apportent aujourd'huy au Royaume? Celuy des Beſtiaux ira viſte, du premier iour on aura du profit du laict, du beurre, du fourmage au double, quelle ſatisfaction aura le Roy & ſon Miniſtre d'auoir multiplié cette manne, tout le pauure peuple les benira à jamais.

FIN.

TABLE.

QV'on peut augmenter le reuenu du Royaume de plusieurs millions, augmentant le reuenu des terres. fol. 1.

Qu'on augmentera le reuenu des terres, si l'on fait au Bestial produire deux fois plus de profit qu'il ne produit. fol 1.

Qu'il y a vne race de Brebis qui produit deux Agneaux par an, souuent quatre, & deux fois plus de Laine, & plus fine que celles de France. fol. 1.

Qu'il y a vne race de Vaches, qui donnent du laict & du beurre, deux fois plus que les nostres. fol. 1.

Qu'il y a vne race de Cheures, qui ont deux à trois fois plus de laict que les nostres, le fourmage bon, & le poil fin à faire Camelots. fol. 1.

Que cette race de Vaches & de Brebis est venuë des Indes en Hollande, delà dans vn canton de France, ou elles ont fort bien reussi. fol. 2.

Ie les ay esté voir, & me suis enquis exactement de leur conduite. fol. 2.

Obiections contre l'establissement de ces Animaux, & responces aux obiections. fol. 3. & 4.

Que les Draps diminueront de prix & tous Ouurages de laine, si ces Brebis s'establissent par tout le Royaume; la France produira deux fois plus de laine qu'elle ne produit. fol 2.

Que le prix diminuera de toutes les Manufactures qui se feront en France, si le prix de la nourriture des Ouuriers diminuë. fol. 3.

Que la nourriture des Ouuriers, & du pauure Peuple, pour l'ordinaire, n'est que de fourmage, de laict, ou de beurre. fol. 3.

Que ces Vaches & ces Cheures establies en France, en donneront au double. fol.2.

Qu'il est facile d'establir ces Brebis par tout, & à peu de frais. fol.10.

Qu'il ne faut qu'vn Belier dans vn troupeau de nos Brebis communes, celles qui en viendront qu'on appelle Bastardes, tiendront de la race du Pere, donneront 2. Agneaux, & souuent quatre, & 2. fois plus de laine, que les nostres. fol.10.

Vne Brebis qui a eu 6. Agneaux en 13. mois, & le nom du Mestayer qui l'a. fol.6.

Qu'vn Belier bastard a mesme vertu que le Pere, dans vn troupeau de Brebis communes. fol.10.

Qu'on peut les nourrir à peu de frais l'Hyuer, de 3. façons suiuant la difference des Climats. fol.15.

Faire que l'hyuer, les meres auront abondance de laict, quasi comme en Esté. fol.15.

Faire quand elles n'en auroient pas, qu'on nourrira les Agneaux d'vne autre façon, qu'ils seront grands & gras. fol.17.

Pourque le Belier soit fort & vigoureux. fol.20.

Remede nouueau & assuré pour leurs maladies. fol.19.

Le moyẽ d'establir la race de ses Vaches par tout. fol.12.

Qu'il sera bon de commencer par les Pays ou les paturages sont les meilleurs. fol.12.

Qu'il sera bon d'auoir vn Taureau Bannal de cette race, en chaque Paroisse ou l'establissement se fera. fol.13.

Que les descendans de ce Taureau, & d'vne Vache commune, à la 2. & 3. race, tiendra de luy en grandeur & en vertu, mais qu'il s'en faut vn tiers, que les Vaches bastardes ne donnent tant de laict que les Flandrines. fol.

Qu'il sera bon à cause de cela, pour conseruer la beauté & la bonté de la race, d'auoir vn certain nombre de Vaches, de la race du Taureau. fol.13.

Vne Vache baſtarde qui a eu 2. Veaux en vne ventrée, & le nom du Meſtayer qui l'a. fol.21.

Que les Veaux des Vaches Flandrines ne tetent point. fol.21.

Qu'on les ſévre dés le iour qu'ils n'aiſſent, qu'on les nourrit de laict riboté. fol. 21.

Que ces Vaches donnent du laict toute l'année, à la reſerue de 3. ou 4. iours auant de veler. fol.12.

Que nos Vaches en France ſont 3. à 4. mois, ſans en donner que bien peu, pendant qu'elles nourriſſent, & comme elles ſont preſtes à veler. fol.12.

Pour ménager les paſturages l'Eſté, & en tirer vn tiers plus de profit qu'on ne fait. fol. 23.

Façon de faire des Hayes, des Leuées & des Foſſez à peu de frais. fol.24.

Pour nourrir les Vaches l'hyuer, à peu de frais, & leurs faire auoir abondance de laict. fol.25.

Pour nourrir & engraiſſer l'Hyuer toute ſorte d'autres Beſtiaux, & à peu de frais, le tout experimenté. fol.32.

Pour faire à la Terre raporter deux recoltes en vn an, de l'Orge & des Raues ou Naueaux pour le Bétail. fol.27

Rateau pour ſemer ces Raues & Naueaux qui rend la terre fort legere & menuë. fol.27.

Loge ſans frais, pour y mettre l'Hyuer ces Raues & Naueaux, à couuert de la pluye, & les empeſcher de pourrir. fol.30.

Machine pour hacher ces Raues & Naueaux, vn homme en fera plus, que 10. à la façon ordinaire. fol. 31.

Sain-foin d'Hyuer, bon à toute ſorte de Beſtiaux, engraiſſe & fait auoir du laict en abondance. fol 16.

La façon de le ſemer, le conduire, & le donner aux Beſtiaux. fol.17.

Si les Animaux cy-deſſus s'eſtabliſſent par toute la Frãce, le pauure peuple viura à meilleur marché, qui benira le Roy à iamais & le Miniſtere de Monſeigneur Colbert. fol. 36.

FIN.

A 4.7